



### Fête de l'indépendance de la Guinée-Bissau

## Kodjo Adédzé représente Faure Gnassingbé

Le 16 novembre 2024, la Guinée-Bissau a célébré son 51ème anniversaire d'indépendance, le centenaire d'Amílcar Lopes Cabral, héros de l'indépendance, et le 60ème anniversaire de la création des forces armées révolutionnaires populaires. Le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adédzé, a représenté le président de la République ...



PAGE 3

### REPORTAGE



OTR

## Ouverture du concours de la meilleure production médiatique sur la fiscalité

Fédérer pour bâtir en associant à la mission de collecte des impôts et taxes, les journalistes, est l'orientation que l'Office togolais des recettes (OTR) donne à ses actions. Pour une 4ème fois, l'OTR ouvre le concours de la meilleure production médiatique sur la fiscalité. C'est en présence des premiers responsables de l'institution ...

PAGE 11

### ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Kara

## Kanka-Malick Natchaba a visité le chantier de l'université

Une délégation conduite par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Kanka-Malick Natchaba a visité, lundi dernier, le chantier de construction de l'université de Kara.

PAGE 3



### Le goût du terrain

## Tomégah-Dogbé, une marathonnienne du développement

Il y a quelques années, en sa qualité de ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé rendait régulièrement visite aux entrepreneurs togolais. Infatigable, elle pouvait se rendre sur plusieurs sites en une journée. Ses collaborateurs ...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

#### Système des Nations unies: la nouvelle représentante reçue par le chef de l'État

Le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu ce mardi 19 novembre 2024, avec la nouvelle coordinatrice du Système des Nations unies au Togo (SNU), madame Coumba Sow, sur les questions de développement au Togo.

Lors de cette première audience, la nouvelle représentante du SNU a abordé avec le chef de l'État les sujets en lien avec les projets prioritaires de la Feuille de route gouvernementale ainsi que le partenariat entre le Togo et le SNU dans la mise en œuvre de ces projets à fort impact économique et social.

"C'est un grand honneur de discuter avec le président de la République des questions de développement du Togo. Nous avons évoqué les priorités déjà mises en place dans la Feuille de route, l'accompagnement du Système des Nations unies et comment les Nations unies accompagnent les populations togolaises", a indiqué madame Coumba Sow.

La nouvelle coordinatrice du Système des Nations unies au Togo a réaffirmé sa volonté de contribuer au renforcement de ce partenariat pour une intervention optimale du SNU au Togo.

« Le Togo est un pays qui est très important pour le Système des Nations unies. Nous y sommes présents à travers plusieurs agences des Nations unies. Nous allons renforcer les programmes mis en œuvre avec le gouvernement en vue d'augmenter nos performances et d'être plus efficaces et plus efficients dans notre appui au Togo », a-t-elle précisé.

### ACTUALITÉ

#### Réconciliation nationale

## L'appel du HCRRUN au pardon et à la paix résonne de Dapaong

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a entamé, lundi dernier à Dapaong, la 7ème étape de son programme d'indemnisation des victimes des troubles socio-politiques.

PAGE 3

### Kpendjal

## L'armée togolaise repousse une attaque terroriste

Dans la région des Savanes en proie aux attaques terroristes, les militaires togolais déployés dans la zone sont sur le qui-vive, prêts à répondre à toutes attaques. Le 09 novembre dernier, des terroristes ont tenté une attaque sur un Poste opérationnel avancé (POA) des Forces de défense et de sécurité (FDS) togolaises à Gbamonte dans la préfecture de Kpendjal ouest. La riposte togolaise a permis de mettre en déroute ...



PAGE 11



	<b>SOMMAIRE</b>	<p>Côte d'Ivoire/Elections <b>L'opposition réclame une prolongation de la révision des listes électorales</b></p>  <p>P 4</p>	<p>Togo <b>Meilleur cadre de vie, résultats des deux dernières années</b></p>  <p>P 6&amp;7</p>	<p>Changement climatique <b>Quand Simon Stiell compare la CoP 29 à une scène de théâtre...</b></p>  <p>P 10</p>
---	-----------------	--	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Lamgbogo Yendouka : une coiffeuse déterminée qui réalise son rêve grâce au FNFI

*Lamgbogo Yendouka, une femme de 33 ans et mère de trois enfants, exerce le métier de coiffeuse dans le canton de Bogou, situé à 7 km au nord-ouest de Tandjouare. Son parcours atypique illustre parfaitement le pouvoir transformateur de l'inclusion financière au-delà des grandes agglomérations. En effet, c'est grâce au produit APSEF du FNFI que Lamgbogo a pu concrétiser son rêve d'améliorer son modeste atelier de coiffure.*

Passionnée par son métier depuis toujours, Lamgbogo a suivi une formation en coiffure dès sa sortie de l'école et a réussi à ouvrir son propre atelier grâce à ses économies. Cependant, elle a rapidement réalisé que pour développer son entreprise, elle aurait besoin d'un soutien financier supplémentaire. C'est là qu'intervient le FNFI.

"Le FNFI m'a offert l'opportunité de transformer ma passion en une véritable entreprise prospère", déclare Lamgbogo. "Grâce au prêt que j'ai obtenu, j'ai pu acquérir les petits matériels et les mèches nécessaires pour offrir un large éventail de services à mes clientes."

Cette décision s'est avérée être un véritable succès, car Lamgbogo a pu attirer de nouvelles clientes et fidéliser sa clientèle existante grâce à la qualité de ses services améliorés.

"Avant d'avoir accès au financement du FNFI, je me retrouvais parfois à refuser des clientes faute de matériel adéquat", explique Lamgbogo. "Désormais, je suis en mesure de répondre à tous leurs besoins et même de proposer des services supplémentaires."

Aujourd'hui, Lamgbogo est fière de l'entreprise prospère qu'elle a bâtie grâce à l'opportunité offerte par le FNFI. Elle encourage vivement les autres femmes entrepreneures de sa

communauté à saisir les opportunités offertes par cette institution pour réaliser leurs propres rêves.

"Le FNFI est bien plus qu'une simple institution

suis reconnaissante pour le soutien qu'ils m'ont apporté et je suis déterminée à continuer à développer mon entreprise et à contribuer au

l'inclusion financière pour autonomiser les femmes entrepreneures et stimuler le développement économique au niveau local. Son histoire est un



Lamgbogo Yendouka

financière pour moi", déclare Lamgbogo avec émotion. "C'est un véritable partenaire dans ma réussite. Je

développement de ma communauté." Le succès de Lamgbogo Yendouka témoigne de la puissance de

exemple inspirant de ce qui peut être accompli lorsque les opportunités sont accessibles à tous.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)



## Fête de l'indépendance de la Guinée-Bissau

## Kodjo Adédzé représente Faure Gnassingbé

Le 16 novembre 2024, la Guinée-Bissau a célébré son 51ème anniversaire d'indépendance, le centenaire d'Amilcar Lopes Cabral, héros de l'indépendance, et le 60ème anniversaire de la création des forces armées révolutionnaires populaires. Le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adédzé, a représenté le président de la République Faure Gnassingbé durant ces festivités.



Kodjo Adédzé (à droite)

Les festivités ont été principalement marquées par un défilé civil et militaire. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, et d'institutions africaines étaient également à Bissau pour l'occasion. L'avenue Amilcar Cabral, parée des couleurs nationales, a servi de cadre aux célébrations. Au nom de Faure Gnassingbé, Kodjo Adédzé a adressé ses chaleureuses félicitations au président Umaro Sissoco Embaló et au peuple bissau-guinéen

pour cette triple célébration hautement symbolique.

La Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise, a accédé à l'indépendance en septembre 1974, après 13 ans de guerre civile pour sa libération. La présence du Togo aux côtés du président Embaló et de son peuple vient renforcer les excellents liens de coopération bilatérale entre les deux pays.

Les relations entre les deux chefs d'Etat s'inscrivent dans une dynamique d'engagement

commun pour le développement de l'Afrique, renforçant ainsi les liens historiques et diplomatiques entre leurs nations.

Dans son discours à la nation, Umaro Sissoco Embaló a rendu un vibrant hommage aux héros de l'indépendance, dont le premier président Amilcar Cabral. Il a également lancé un appel à tous les Bissau-Guinéens pour qu'ils restent solidaires et unis, afin de poursuivre les chantiers de développement amorcés dans le pays. Le président congolais Denis Sassou N'guesso a retracé le parcours et la lutte d'Amilcar Cabral pour l'accession de son pays à la souveraineté internationale.

Par ailleurs, l'assistance a eu droit à plusieurs séquences atypiques du défilé militaire. Les différents pelotons ont réaffirmé et démontré leur patriotisme, leur détermination, ainsi que leur loyauté à défendre l'intégrité territoriale,

en assurant la paix et la sécurité des populations.

Edem Dadzie

## Enseignement supérieur

## Kanka-Malick Natchaba a visité le chantier de l'université de Kara

Une délégation conduite par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Kanka-Malick Natchaba a visité, lundi dernier, le chantier de construction de l'université de Kara.



Kanka-Malick Natchaba (devant à droite) lors de sa visite de terrain

Cette visite, qui intervient à mi-parcours des travaux, a permis de sensibiliser les bénéficiaires pour un suivi rigoureux, mobiliser l'entreprise pour respecter les délais fixés. Ce projet s'inscrit dans la vision du président de la République Faure Gnassingbé qui est d'offrir un enseignement supérieur de qualité et adapté aux besoins de la jeunesse togolaise.

L'ambition du gouvernement est de doter progressivement le site d'un campus moderne et fonctionnel. Pour rappel, l'université de Kara est actuellement basée sur le site de l'ancienne Ecole normale des instituteurs (Eni) de Kara. Depuis son ouverture en 2004, elle a formé plus de 34.000 diplômés.

## Le goût du terrain

## Tomégah-Dogbé demeure une marathoniennne du développement

Il y a quelques années, en sa qualité de ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé rendait régulièrement visite aux entrepreneurs togolais. Infatigable, elle pouvait se rendre sur plusieurs sites en une journée. Ses collaborateurs et la presse peinaient parfois à suivre le rythme. Mais, qu'est devenue Victoire Tomégah-Dogbé depuis sa nomination comme Première ministre du Togo ? A-t-elle oublié ses enfants ? Ceux qui l'appelaient affectueusement maman...



Victoire Tomégah-Dogbé lors de la visite

Malgré le temps, les responsabilités plus importantes au sommet de l'Etat, et sans doute aussi, le poids de l'âge, Victoire Tomégah-Dogbé n'a pas perdu son goût pour le terrain, et surtout ses qualités d'actrice de développement. Le lundi 11 novembre 2024 à la Primature, elle a présidé la 3ème réunion ordinaire du Comité de pilotage du Projet de cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (CoSo). La rencontre a permis au gouvernement et à la Banque mondiale de faire le point de l'état de mise en œuvre du projet démarré en juin 2022.

« Après plus de deux années de mise en œuvre, nous avons tous constaté des avancées significatives, en termes d'investissements dans les secteurs prioritaires d'intervention du projet. Ainsi, les secteurs de l'éducation, de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture, du développement à la base, de la jeunesse ont été fortement impactés par les activités du projet, principalement dans la région des Savanes qui concentre 90% des cantons bénéficiaires », a déclaré la cheffe du gouvernement. Quelques

jours après cette rencontre, la Première ministre était sur le terrain pour visiter des entreprises locales.

Le jeudi 14 novembre 2024, madame Tomégah-Dogbé était à l'Industrie de manufacture des emballages premiums (Imep) implantée dans la commune des Lacs 1 (préfecture des Lacs). Imep est une concentration de deux usines spécialisées dans la production de cartons et d'étiquettes. Démarrée en 2022 avec un investissement de 7 milliards de F CFA, cette unité industrielle vient pallier le manque d'emballages de qualité évoqué par les entreprises togolaises comme frein à l'exportation de leurs produits.

« Nous fabriquons des cartons pour des bouteilles d'eau, des savons, des bouteilles de cosmétique et toutes les formes d'étiquettes. Nous faisons les étiquettes de la SNB, Rodis, Dodo. Nous avons une production de 25 mille cartons par heure, et nous sommes dans le million par heure pour les étiquettes suivant les différents formats. Nous avons eu la chance d'être bien accueillis localement par la mairie. La visite du Premier ministre

va nous ajouter de la visibilité et nous donner d'autres perspectives d'évolution », a confié Namo Johnson, Président directeur général (PDG) de Imep. Pour le maire de la commune des Lacs 1, maître Alexis Aquereburu, l'implantation de cette unité industrielle dans sa commune marque la volonté du chef de l'Etat de poursuivre sa politique de décentralisation. Le même jour, la cheffe du gouvernement a poursuivi ses visites de terrain dans la préfecture de Zio à la Société de production des équipements médicaux (Soproem).

Soproem produit toutes sortes d'équipements médicaux dont les lingeeries stériles du bloc opératoire et des lingeeries à usage unique. « Les médecins des blocs opératoires utilisent nos kits de blocs chirurgicaux. Nous en avons deux types : les kits universels et les kits gynécologiques. Nous produisons aussi des équipements comme les charlottes chirurgicales, les surchaussures et les masques chirurgicaux », a indiqué Yolande Soukou, directrice générale de Soproem.

« Jusqu'à cette date, tous les chirurgiens qui ont utilisé nos équipements sont satisfaits. Aujourd'hui, nous sommes à plein régime, nous avons du stock, nous pouvons produire jusqu'à deux mille kits par jour et certains équipements aussi comme les charlottes et les surchaussures qui sont automatisés, peuvent atteindre 100 mille par jour », a ajouté Yolande Soukou. Pour information, Soproem est certifiée ISO 9001 version 2015.

TM

## Réconciliation nationale

## L'appel du HCRRUN au pardon et à la paix résonne de Dapaong

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a entamé, lundi dernier à Dapaong, la 7ème étape de son programme d'indemnisation des victimes des troubles socio-politiques.

Cette session, qui s'étendra jusqu'au 23 novembre 2024, prend en compte 2 260 victimes, réparties entre les localités de Dapaong (1 346 bénéficiaires) et de Mango (préfecture de l'Oti) (914 bénéficiaires). Ces indemnisations incluent des réparations financières sous forme de chèques, un geste symbolique de l'Etat togolais visant à renforcer le tissu social et à promouvoir la réconciliation nationale.

Lors de la cérémonie d'ouverture présidée par le préfet de Tône, Tchimbiadja Douiti Yendoukoa, un message fort a été adressé aux bénéficiaires, les exhortant à oublier le passé et à œuvrer pour la paix, la solidarité et le vivre-ensemble. « Faisons table rase du passé pour bâtir un

rapporteur du HCRRUN, Wiyao Evalo, a souligné le caractère symbolique de cette initiative et appelé à dépasser les clivages politiques et ethniques. « Cette indemnisation est une démarche apaisante, un geste pour panser les blessures et encourager une véritable coexistence harmonieuse entre les citoyens », a-t-il affirmé.

Un bénéficiaire a exprimé sa reconnaissance envers le gouvernement et le HCRRUN pour cette initiative, appelant à la paix et au pardon mutuel. « Dieu nous pardonne ; faisons de même pour vivre en paix avec nous-mêmes et avec les autres », a-t-il déclaré. Depuis le lancement de ce programme d'indemnisation en 2018, l'Etat togolais a mobilisé plus de 10 milliards de francs CFA. Ce vaste effort, porté par le HCRRUN, vise à restaurer la cohésion sociale dans les régions touchées par les crises passées. Cette 7ème phase



Remise d'un chèque par le préfet de Tône

avenir meilleur, dans l'intérêt des générations futures et du développement de notre pays », a exhorté le préfet.

De son côté, le premier

d'indemnisation s'adresse non seulement aux victimes des violences socio-politiques, mais également à celles affectées par des conflits liés à la gestion de la faune.

Le programme s'inscrit dans une stratégie globale de consolidation de la paix et de renforcement des liens entre les communautés.

La rédaction



## Côte d'Ivoire/Elections

## L'opposition réclame une prolongation de la révision des listes électorales

En Côte d'Ivoire, la révision de la liste électorale, qui s'est achevée le dimanche 17 novembre, suscite des remous dans le paysage politique. L'opposition, à travers ses principales figures et formations, dénonce une opération bâclée et exige une prolongation significative, pointant des obstacles majeurs à l'inscription de millions de citoyens en vue de l'élection présidentielle de 2025.

Pendant un mois, l'opération de révision visait à intégrer jusqu'à 4,5 millions de nouveaux électeurs potentiels, un objectif jugé essentiel pour consolider le processus démocratique. Mais selon les chiffres avancés par la Commission électorale indépendante (CEI), seules 500 000 nouvelles demandes d'inscription ont été enregistrées. Un bilan que l'opposition qualifie d'alarmant.

Pour Sébastien Danon Djédjé, président exécutif du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), les délais imposés et la lenteur de l'administration ont empêché des milliers

d'Ivoiriens d'obtenir les documents nécessaires pour s'inscrire. « Beaucoup d'Ivoiriens sont restés sur la touche car leurs documents sont bloqués au niveau de l'administration. Sans ces pièces, impossible de s'inscrire », déclare-t-il avec fermeté. Le PPA-CI demande une prorogation de trois mois et propose même un nouveau recensement en 2024 pour pallier les dysfonctionnements.

Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) se joint aux critiques. Me Jean-Chrysostome Blessy, avocat et cadre du parti, ne mâche pas ses mots : « Seulement 3 à 3,5 millions d'Ivoiriens élisent le

président de la République. C'est insignifiant et cela interroge notre démocratie ! »

Ces propos traduisent une inquiétude grandissante au sein de l'opposition sur la représentativité des

de citoyens sur les listes est un impératif pour éviter une marginalisation des électeurs et renforcer la légitimité du scrutin.

Face à ces critiques, la CEI se défend en renvoyant la responsabilité aux partis

accuse : « Il leur revenait de veiller à ce que leurs militants aient des papiers à jour. » Si l'organisme reconnaît des défis dans l'enregistrement, il estime que les partis doivent assumer leur part de



prochaines échéances électorales. Pour ces partis, l'inscription d'un maximum

politiques eux-mêmes. Un de ses responsables, sous couvert d'anonymat,

responsabilité dans la préparation de leurs bases. T.M.

## Sénégal/Législatives anticipées

## Une large victoire du Pastef qui clot les débats

Avec plus de 120 sièges obtenus sur les 165 que compte l'Assemblée nationale, selon les premières estimations, Pastef dispose désormais d'une majorité confortable, bien au-delà des 83 sièges nécessaires. Les figures de l'opposition, dont l'ancien Premier ministre Amadou Ba et le maire de Dakar Barthélémy Dias, ont reconnu leur défaite avant même l'annonce officielle des résultats, prévue cette semaine.

Dans un rare geste d'unité, l'ancien président Macky Sall a félicité le Pastef via un

il a promis de réviser les relations du Sénégal avec la France et d'adopter un modèle économique souverainiste.

Les défis sont toutefois immenses. Le pays fait face à un chômage élevé, une inflation galopante et des finances publiques sous tension. Le plan « Sénégal 2050 » présenté récemment ambitionne de répondre à ces défis en misant

Toutefois, la popularité du duo Faye-Sonko repose désormais sur leur capacité à tenir des promesses.

Réduire le coût de l'électricité, exploiter les ressources gazières et pétrolières, et freiner l'exode des jeunes vers l'Europe sont des priorités. « Les attentes sont immenses, mais le gouvernement a une réelle opportunité de redéfinir le destin du Sénégal »,



message sur la plateforme X, marquant ainsi la fin d'une période de gouvernance marquée par des tensions et des divisions.

Cette victoire donne au président Faye, 44 ans, les coudées franches pour poursuivre son agenda de transformation. Aux côtés de son Premier ministre Ousmane Sonko, mentor politique et figure populaire,

sur la gestion durable des ressources, la bonne gouvernance et la création de 700 000 emplois pour les jeunes sur cinq ans.

Malgré quelques affrontements sporadiques pendant la campagne, les élections se sont déroulées pacifiquement, saluées comme un modèle démocratique dans la région.

note Alioune Tine, analyste politique.

Alors que le Sénégal se positionne également comme médiateur clé au sein de la Cedeao, notamment face aux crises au Niger et au Mali, cette nouvelle ère pourrait également transformer son rôle sur la scène régionale.

T.M.

## Gabon/Référendum

## La nouvelle Constitution largement approuvée par référendum

Avec près de 92 % de oui, les électeurs ont validé le texte rédigé par le régime militaire du général Brice Oligui Nguema, au pouvoir depuis le coup d'Etat, le 30 août 2023. La prochaine étape sera la tenue d'une élection présidentielle, actuellement prévue en août 2025.

Les bulletins verts l'ont largement emporté sur les bulletins rouges. Selon les données provisoires publiées dimanche 17 novembre par le ministère de l'Intérieur du Gabon, les électeurs ont validé à 91,8 % la nouvelle Constitution rédigée par le régime militaire du général Brice Oligui Nguema.

Enjeu crucial de ce référendum porté par le nouvel homme fort du pays, le taux de participation s'est élevé à 53,54 % - bien en deçà des premières estimations (71 %). Au total, 868 115 électeurs étaient appelés, samedi, à déposer un bulletin vert pour oui ou rouge pour non pendant la journée de vote, présentée par le pouvoir comme un « moment historique » et un « tournant majeur » pour le pays, un peu plus d'un an après le putsch qui a mis fin à cinquante-cinq ans de règne de la famille Bongo. Une fois les résultats définitifs confirmés par la Cour constitutionnelle,

l'étape suivante sera la tenue d'une élection présidentielle, actuellement prévue en août 2025, pour mettre un terme à la transition. Le général Oligui a promis de rendre le pouvoir aux civils mais il ne cache pas ses ambitions présidentielles en promettant aussi un « essor vers la félicité » à ce pays à la fois riche en pétrole et lourdement endetté. « Nous sommes là pour construire le pays, et ce pays on va le construire ensemble », a-t-il déclaré vendredi sous les applaudissements en inaugurant un marché à Libreville.

A noter que plusieurs dispositions ne pourront faire l'objet d'aucune révision future. Parmi elles : la limite de deux mandats présidentiels successifs, le mode d'élection au suffrage universel direct ou encore le mariage réservé à deux individus de sexes opposés. Disposition nouvelle, le service militaire devient obligatoire, pour les filles comme pour les garçons.

Le Monde Afrique



## Investissement

## Le Forum économique Togo-Turquie au cœur du FIHA

Avec 300 millions de dollars d'échanges commerciaux à fin 2023, le Togo et la Turquie misent sur le renforcement de leur relation économique. Une mission de prospection économique rassemblant une vingtaine d'entreprises turques a participé, ce lundi 18 novembre, au Forum économique Togo-Turquie à Aného. Cet événement d'envergure s'est tenu en marge du Festival international d'Histoire d'Aného (FIHA).

Visant à stimuler les échanges économiques bilatéraux, le Forum économique Togo-Turquie permet d'explorer les opportunités d'investissement dans les deux pays. "Investir au Togo et en Turquie" est le thème retenu pour ce Forum. Sous la direction d'Abide Gülel à la tête du Conseil des relations économiques extérieures de Turquie (DEIK), les investisseurs ont eu l'occasion de toucher d'apprécier les avantages d'investir au Togo. Les discussions ont souligné ainsi les avantages mutuels que les deux pays peuvent tirer d'une coopération économique renforcée. Les représentants togolais ont saisi l'occasion des conversations pour mettre en lumière les opportunités économiques offertes par le pays, ainsi que

l'importance cruciale de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF) dans le soutien aux projets. En mettant en lumière les atouts économiques et les opportunités d'investissement offertes par le Togo, ce Forum contribue au renforcement des liens déjà solides entre les deux pays, tout en posant les bases d'une collaboration fructueuse et pérenne. Cette rencontre a donc permis aux opérateurs économiques des deux pays d'entrevoir de possibles partenariats. L'événement a été marqué par des rencontres B to B et des séances de réseautage, offrant aux entreprises turques une opportunité unique de développer des partenariats prometteurs avec des acteurs clés du secteur togolais.

Les entreprises turques œuvrant dans des domaines stratégiques tels que les infrastructures, le tourisme, l'agriculture et

l'ambassadrice de Turquie au Togo a souligné l'importance de cette rencontre pour renforcer les relations bilatérales.

liens économiques entre le Togo et la Turquie ne cessent de se consolider. En fin 2023, le volume des échanges commerciaux



Forum économique Togo-Turquie à Aného.

les nouvelles technologies ont pu établir des contacts solides et envisager des collaborations fructueuses avec leurs homologues togolais.

Muteber

Kılıç,

Elle a mis en avant le fait que le Togo est désormais considéré par Ankara comme un partenaire clé en Afrique, aussi bien sur le plan économique que culturel.

Il est indéniable que les

bilatéraux avait atteint 300 millions de dollars, d'après les données fournies par la représentation turque à Lomé. Ces échanges devraient encore évoluer les années à venir.

Edy Alley

## Commerce

## L'Inde et la Chine, les 1ers partenaires commerciaux du Togo

Représentant 20,1% des exportations du 3ème trimestre, l'Inde et la Chine se positionnent en tête des partenaires commerciaux du Togo. L'Inde est le 1er client du Togo tandis que la Chine est le 1er fournisseur du pays au 3ème trimestre 2024. La dynamique des échanges est également maintenue entre le Togo et les autres pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).



Le Togo a des partenaires commerciaux clés qui sont essentiels à son économie. Les exportations vers l'Inde atteignent une valeur impressionnante

de 42, 926 milliards de FCFA, équivalant à 355 383,5 tonnes. Cette valeur représente ainsi 20,1% des exportations du trimestre. En deuxième position,

le Burkina Faso reste un client important pour le Togo, avec une part relative de 13,7%. Les exportations vers ce pays s'élèvent à 29, 246 milliards de FCFA, totalisant 262 222 tonnes. En 3ème position se trouve la Côte d'Ivoire. Avec une part relative de 9,6%, les exportations vers la Côte d'Ivoire représentent une valeur de 20, 385 milliards de FCFA, équivalant à 19 257,5 tonnes. Ces partenariats commerciaux stratégiques assurent la croissance économique du Togo et renforcent ses liens avec des acteurs clés sur la scène internationale.

Sur la liste, le Mali vient en 4ème position avec une part relative de 7,4%, la France 6,9%, le Ghana 6,2%, le Bénin 6,2%... A l'exportation, les dix

premiers clients du Togo ont cumulé 81,4 % des exportations en valeur du trimestre.

A l'importation, la Chine est le premier fournisseur du Togo avec une part relative de 21,0 % des importations du trimestre. Les importations venant de la Chine s'élèvent en valeur à 107, 079 milliards de FCFA pour une quantité de marchandises de 185 689,3 tonnes. La Russie est le 2ème fournisseur du Togo avec une part relative de 8,9 %. Les importations venant de la Russie s'élèvent en valeur à 45, 627 milliards de FCFA et en quantité à 103 847,8 tonnes. La France est le 3ème fournisseur dont les exportations de marchandises vers le Togo valent 34, 551 milliards de FCFA pour une quantité

de marchandises de 14 442,3 tonnes et une part relative de 6,8 %. Les autres fournisseurs du Togo sont le Nigeria (5,6%), le Sénégal (5,4%), l'Inde (4,5%), la Turquie (4,5%)... A l'importation, les dix premiers partenaires commerciaux du Togo ont fourni 66,1 % des importations du trimestre.

Ces chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) témoignent de la vitalité de l'économie nationale. Avec les divers investissements et l'ambition d'attirer les capitaux étrangers, les échanges commerciaux entre le Togo et ses partenaires sont dans une perspective optimiste.

E. Alley



PIA  
PLATEFORME INDUSTRIELLE ANÉHO  
TOGO

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



www.pia-togo.com



## Togo

# Meilleur cadre de vie, résultats des deux dernières années

**Au Togo, des projets et programmes sont mis en œuvre pour un meilleur cadre de vie. Les résultats des deux dernières années sont révélateurs des initiatives.**

En 2022, le gouvernement togolais a lancé deux projets dans le cadre du PACV. Ils visent à faciliter de façon significative la circulation des personnes et des biens, ainsi qu'à améliorer

des infrastructures de proximité, la préservation de l'environnement dans un contexte de changement climatique et la transformation du cadre de vie en un moteur de croissance

totalisant 4,407 km. En décembre 2023, l'inauguration des travaux d'aménagement, d'assainissement et de bitumage de la pénétrante de la RN24 et de la rue des femmes à Dapaong a marqué un jalon significatif. Ces projets sous la supervision du ministère de l'Urbanisme font partie intégrante du Projet d'infrastructures

pluviales dans le quartier Konkouré. Le coût total de ces projets ambitieux à Dapaong s'élève à 2,2 milliards de francs, démontrant l'engagement financier substantiel du gouvernement pour l'amélioration du cadre de vie.

## Davantage d'emplois dans la zone franche togolaise

La zone franche du Togo est propice aux affaires, elle émerge comme un pôle d'investissement dynamique qui offre une multitude d'avantages pour les entreprises nationales et étrangères. Les échanges sont facilités, des opportunités exceptionnelles sont créées avec des incitations fiscales attractives. La zone franche togolaise jouit d'un positionnement géographique stratégique, offrant un accès privilégié aux marchés de la Cedeao. Avec des infrastructures modernes et des procédures douanières simplifiées, elle favorise les échanges internationaux. Les avantages fiscaux qu'elle présente sont compétitifs ; la main d'œuvre est qualifiée, ce qui est un atout majeur pour les entreprises désireuses

tels que l'agroalimentaire, l'industriemanufacturière, les technologies de l'information et de la communication (Tic), le textile, le cosmétique, etc. Le gouvernement s'engage à toujours maintenir l'environnement des affaires favorable, en mettant en route des politiques facilitatrices et en encourageant l'innovation.

Le Togo est à la recherche d'investissements pour soutenir sa politique de développement durable. Dans le Plan national de développement (PND 2018-2022) et maintenant dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, les autorités attendent du secteur privé (national et international) qu'il apporte une grosse part des investissements nécessaires. Pour cela, il faut que les acteurs du privé se sentent en sécurité et aient la certitude que leurs investissements seront productifs. Les pouvoirs publics leur donnent la garantie nécessaire. En décembre 2023, le ministère de la Promotion de l'investissement a organisé un déjeuner avec les représentants des entreprises chinoises et coréennes établies dans



Travailleurs de la zone franche textile

les conditions de vie des populations. Il s'agit de la construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales à Lomé d'une part et l'aménagement, l'assainissement et le bitumage de 14,34 kilomètres de rues urbaines à Lomé, d'autre part.

## Programme d'amélioration du cadre de vie

Le Programme d'amélioration du cadre de vie (PACV) au Togo s'affirme comme un catalyseur de changement, rendant le quotidien des citoyens plus agréable. Financé par l'UE à travers le Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (PALCC), le PACV a déployé des projets diversifiés. Tous contribuent au développement durable. Le PACV a été conçu avec des objectifs multiples, incluant le développement

économique durable. Les deux projets, initiés par la direction générale des infrastructures et des équipements urbains et soutenus par le PACV, s'inscrivent dans l'axe 1 du Plan Togo 2025, axé sur le renforcement de l'inclusion sociale et la garantie de la paix.

Concernant les deux projets précités, le premier qui consiste en la construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales a déjà fait ses preuves. La première phase a impliqué la construction d'un collecteur principal enterré sur 1,594 km pour drainer les eaux pluviales de la zone Auba. Pour ce qui est de l'aménagement, l'assainissement et le bitumage de rues urbaines, là aussi une première phase a vu la transformation du Boulevard Mobutu (1,739 km) et de la Rue Maria Auxiliadora (2,668 km),

de développement urbain (Pidu) mais aussi du PACV. Le PACV prévoit des travaux majeurs à Dapaong, incluant l'aménagement, l'assainissement et le bitumage de la pénétrante de la RN24 et de la rue



des femmes, ainsi que la réhabilitation et le renforcement du réseau de drainage des eaux

d'établir leurs opérations dans la région. La zone franche abrite une variété de secteurs industriels

le pays. Ces 14 sociétés ont investi environ 64 milliards de francs et contribué à la création





#### Pour la sécurité alimentaire

de plus de 3 000 emplois directs.

Sur place, la majorité des personnes employées par ces sociétés étrangères sont des Togolais. Leurs activités vont de la fabrication de produits pharmaceutiques aux batteries pour motos, au recyclage des métaux, les produits cosmétiques, les chaussures en plastique... Il y a quelques mois, l'autorité avait indiqué que s'agissant des entreprises libanaises en zone franche, elles ont réalisé près de 154 milliards de francs CFA d'investissements depuis leur implantation au Togo et créé 8 723 emplois nationaux.

#### FSRP, bouffée d'air aux producteurs

L'amélioration du cadre de vie passe également par l'agriculture. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, des initiatives stratégiques pour nourrir la population togolaise existent. Elles garantissent l'accès à une alimentation saine et suffisante. Les actions renforcent avant tout la production locale, diversifient les cultures et assurent une distribution équitable des ressources alimentaires. Les autorités mettent en œuvre des politiques qui stimulent convenablement la productivité agricole, en mettant l'accent sur des cultures essentielles telles que les céréales, les tubercules et les légumes. Aussi, des incitations sont faites aux agriculteurs qui utilisent de plus en plus des pratiques agricoles modernes et durables.

Les programmes qui garantissent une sécurité alimentaire au Togo, il y en a une tonne. Ils réduisent la dépendance aux importations alimentaires, renforcent la résilience du système alimentaire national face aux chocs externes, améliorent les conditions de vie des populations rurales et créent des opportunités économiques pérennes. Le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) est financé par la Banque mondiale et le gouvernement togolais.

Son objectif est d'accroître la préparation du pays à faire face à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des systèmes alimentaires.

De façon spécifique, le FSRP vise le développement des services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires régionales ; le renforcement de la durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire ; le développement de l'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce intra-régional. La zone d'intervention du FSRP est nationale avec une forte concentration des actions dans des zones cibles bien déterminées qui cadrent parfaitement avec la zone d'intervention du Purs, autre programme phare qui change les régions.

Des outils et intrants

agricoles ont été acquis au profit de 1 727 producteurs maraîchers dont 719 femmes dans la région des Savanes et la préfecture de la Kéran en août 2023. D'un coût de 613 millions de francs, ils sont destinés à améliorer la productivité des exploitants agricoles ciblés. Les kits sont composés, pour chaque producteur, de semences certifiées de tomate, de piment et d'oignon ; des outils maraîchers

destinées à créer des conditions propices à une vie épanouissante pour l'ensemble de la population. Les jeunes, importante couche sociale, ne sont pas laissés pour compte. Le Togo investit dans les infrastructures médicales, la formation du personnel, les réformes pour un accès équitable à l'éducation de qualité et une meilleure insertion socioprofessionnelle, la réduction du chômage et l'offre d'opportunités d'activités économiques aux citoyens, etc. L'accent est mis sur le développement de compétences, la création d'emplois durables, le soutien aux initiatives entrepreneuriales, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens...

Au premier semestre de l'année 2022, des avancées ont marqué l'agenda du ministère du Développement à la

43 793 temporaires). Le programme des cantines scolaires a offert des repas chauds à 127 000 élèves du préscolaire et du primaire de l'enseignement public, renforçant ainsi les filets sociaux indispensables à la santé et au bien-être des apprenants. La construction de 36 unités d'infrastructures sociocommunitaires et économiques, telles que des unités de soins périphériques (USP), des bâtiments scolaires, des marchés... a contribué à améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base.

En 2021, le ministère avait atteint un taux de performance exceptionnel de 84 % dans la réalisation de ses activités. 14 millions de repas chauds ont été distribués à l'époque à près de 95 000 écoliers. Le gouvernement avait alloué plus de 1,08



#### Urbanisation au Togo

; des fertilisants et bio pesticides... Dans les zones susmentionnées, les bénéficiaires

débordent de joie. Avec la disponibilité des intrants et de ces matériels, les productions vont s'augmenter et les revenus des travailleurs également. La vie dans ces régions se verra impactée très positivement.

#### Du tonus à l'accompagnement des jeunes

L'amélioration du bien-être au Togo se matérialise à travers une série d'initiatives

base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. En termes d'accompagnement de la jeunesse, près de 130 000 jeunes filles et garçons ont été sensibilisés et formés sur des notions essentielles telles que la citoyenneté, les droits de l'homme et la lutte contre les fléaux sociaux. Les jeunes entrepreneurs du pays ont bénéficié de plus d'un milliard de francs CFA mobilisé entre janvier et juin. Ce soutien financier a permis de créer 1 459 Très petites et moyennes entreprises (TMPE), générant plus de 50 000 emplois (7 219 durables et

milliard de francs CFA de transferts monétaires, un geste significatif qui a touché plus de 60 500 ménages à travers le pays.

Il y a eu le renforcement des capacités d'environ 2 500 Comités de développement à la base (CDB), permettant ainsi à chaque communauté de disposer d'un plan d'action. Plus d'une centaine d'infrastructures socio-communitaires et économiques ont été érigées. Au moins 7 000 km de routes et pistes ont été entretenues.

**Attipoe Edem Kodjo**



- 1 -

**SIGNIFICATION DU JUGEMENT N° 1618/2022 RENDU LE QUATORZE (14) OCTOBRE 2022**

Le jour deux mille vingt-quatre (2024)  
Et le Lundi dix-huit (18) novembre 2024 à 16 heures 20 minutes ;

A la requête de la collectivité AZIABLE KOWOU, représentée par dame Ablavi Agbessi AZIABLE KOWOU, cultivatrice demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Agoè Nyivé ;

**Nous, Me Esso TCHONDI**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, y désignant, Adjoint avoué, dans son à droite après le sceau de la République Togolaise, en vertu de son pouvoir spécial à droit exclusif en matière civile.

Avons signifié en tête de celle des présentes laissé à Dame ADADE Ayélé Mawutodji, demeurant et domiciliée à Lomé, ou étant, et parlant à : *Par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du Code de procédure civile et par insertion au Journal TOGO MATIN en vertu de l'ordonnance n° 2793/2024 rendue le 07 novembre 2024 par le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé.*

Copie de l'expédition du jugement n°1618/2022 rendu le quatorze (14) octobre 2022 par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, qui a décidé ainsi qu'il suit :

**« PAR CES MOTIFS**

Statuant publiquement, par défaut à l'égard de la requérante et par défaut à l'égard de la requise, en matière civile et immobilière, et en premier ressort ;

**EN LA FORME**

Reçoit action de la collectivité AZIABLE comme régulière ;

**AU FOND**

- Constate que le droit de propriété de la collectivité AZIABLE a été confirmé par jugement n° 700/08 du quatorze (14) mars 2008 rendu par le Tribunal de Première Instance de Lomé sur le domaine foncier constitué par deux (02) parcelles de terrain sises à Agoè Nyivé au lieu-dit « Fiovi » d'une contenance respective de trois hectares cinq centiares soixante-quatre centiares (03ha 05ca 64ca) et l'autre de deux hectares un are quarante-sept centiares (02ha 1a47ca) ;

- 2 -

- Constate ainsi que l'immeuble sur lequel est créé le titre foncier n° 32313 dépend exclusivement du domaine foncier de la collectivité AZIABLE Kowou ;
- Ordonne à Monsieur le conservateur de la propriété foncière de la République Togolaise la mutation du titre foncier n° 32313 ainsi que tout autre titre foncier subséquent au nom de la collectivité AZIABLE Kowou ;
- Annule purement et simplement toutes les ventes consenties sur les parcelles dépendant de ce titre foncier ;
- Ordonne expulsion des occupants illégaux des lieux, au besoin avec l'assistance de la force publique ;
- Ordonne en outre la démolition de toutes constructions érigées sur le domaine foncier appartenant à la collectivité AZIABLE Kowou ;
- Prononce l'exécution provisoire de la présente décision nonobstant toute voies de recours et sans caution ;
- Condamne la requise aux entiers dépens ;

Ainsi fait, jugé et prononcé publiquement par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, en son audience publique ordinaire du vendredi quatorze (14) octobre 2022, à la quelle siégeait Monsieur ACOTIE Baba, Juge audit Tribunal, PRESIDENT, assisté de Maître AYATE Komi Mawupé, Administrateur de greffe, Greffier, en présence de Monsieur MAWAMA Talaka, Procureur de la République ; »


**TRES IMPORTANT**

Vous pouvez faire appel de ce jugement devant la Cour d'Appel de Lomé dans un délai d'un (01) mois à compter de la présente signification (article 195 du code de procédure civile) ;

Cette signification est faite à toutes fins utiles ;

**SOUS TOUTES RESERVES**  
**ET POUR QU'ELLE N'EN IGNORE**

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copies tant du jugement susvisé que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA.

  
**HUISSIER**  
ME ESSO TCHONDI  
Huissier de Justice Lomé-Togo

**EXPEDITION**

REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

**"AU NOM DU PEUPLE TOGOLAIS"**

**TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE LOME**

**PREMIERE CHAMBRE CIVILE**

**AUDIENCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU VENDREDI QUATORZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX (14/10/2022)**

JUGEMENT N° 1618/2022  
Du 14 octobre 2022

Composition du Tribunal  
Président : ACOTIE  
M.P. : MAWAMA  
Greffier : AYATE

**AFFAIRE :**  
La Collectivité AZIABLE KOWOU représentée par Dame Ablavi Agbessi AZIABLE KOWOU  
C/  
Dame ADADE Ayélé Mawutodji

**Nature de l'affaire :**  
Mutation de titre foncier

**ENTRE :** La Collectivité AZIABLE KOWOU, représentée par Dame Ablavi Agbessi AZIABLE KOWOU, Cultivatrice demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Agoè Nyivé ;

**Demanderesse d'une part ;**

**ET :** Dame ADADE Ayélé Mawutodji, demeurant et domiciliée à Lomé ;

**Défenderesse défaillante ;**

Sans que les présentes qualités puissent nuire ou préjudicier aux droits et intérêts respectifs des parties en cause, mais au contraire sous les plus expresses réserves de fait et de droit ;

**POINT DE FAIT :** Suivant exploit en date à Lomé du 30 août 2021, de Maître AMEGNIDO Kossi Adjewoda, Huissier de Justice au Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, la Collectivité AZIABLE KOWOU, représentée par Dame Ablavi Agbessi AZIABLE KOWOU, Cultivatrice demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Agoè Nyivé, a donné assignation à dame ADADE Ayélé Mawutodji, demeurant et domiciliée à Lomé, à comparaître par-devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, séant au Palais de Justice de ladite ville, siégeant en matière civile et immobilière pour s'entendre :

**EN LA FORME :**

- Déclarer recevable la requérante, la collectivité AZIABLE KOWOU en son action parfaite et régulière ;

**AU FOND :**

- La dire bien fondée ;

2

- Constaté que par jugement rendu le 14 Mars 2008 par le Tribunal de Première Instance de Lomé, le droit de propriété de la collectivité AZIABLE KOWOU a été confirmé sur le domaine foncier constitué par deux parcelles de terrain sises à Agoè Nyivé, au lieu-dit « Fiovi » l'une d'une contenance superficielle de 03ha 05a 64ca et l'autre 02ha 01a 47ca ;
- Constaté que la parcelle de terrain objet du titre foncier n°32313 dépendant du domaine de la collectivité AZIABLE KOWOU ;


**En conséquence :**

- Ordonner à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière de la République Togolaise, la mutation du titre foncier n° 32313, ainsi que tout autre titre foncier subséquent au nom de la collectivité AZIABLE KOWOU ;
- Annuler purement et simplement, toutes les ventes consenties sur la parcelle dépendant de ce titre foncier ;
- Prononcer l'expulsion des occupants illégaux des lieux, au besoin avec l'assistance de la force publique ;
- Ordonner la démolition de toutes les constructions érigées sur le domaine foncier appartenant à la collectivité AZIABLE KOWOU ;
- Débouter la requise de toutes ses prétentions, fins et conclusions ;
- Prononcer l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

Sur cette assignation, la cause fut inscrite au rôle général sous le N°3671/21 et le dossier appelé à son tour à l'audience de la mise en état du 31 août 2021, fut renvoyé 09 novembre 2021 pour la défenderesse ;

Après quelques autres renvois pour divers autres motifs, le dossier fut clôturé à l'audience du 08 mars 2022 ; il sera évoqué de nouveau à l'audience de plaidoirie au cours de laquelle, la représentante de la demanderesse a développé les faits et sollicité qu'il soit fait droit à ses demandes introductives d'instance ;

Le Ministère Public, qui a eu la parole pour ses réquisitions, a déclaré s'en rapporter à justice ;

  
**HUISSIER**  
ME ESSO TCHONDI  
Huissier de Justice Lomé-Togo



3

**POINT DE DROIT :** La cause en cet état présentait à juger les différentes questions de fait et de droit résultant des déclarations de la représentante de la demanderesse et des pièces du dossier ; quid des dépens ?

Sur quoi, l'affaire fut mise en délibéré pour jugement être rendu le 14 octobre 2022;

Advenue à l'audience de cette dernière date, le Tribunal, après avoir délibéré conformément à la loi, a rendu le jugement dont la teneur suit :

#### LE TRIBUNAL

Vu les pièces du dossier ;  
Où la représentante de la demanderesse en ses demandes ;  
Nul pour la défenderesse ;  
Le Ministère Public entendu ;  
Et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que suivant exploit en date à Lomé du 30 août 2021, de Maître AMEGNIDO Kossi Adjewoda, Huissier de Justice au Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, la Collectivité AZIABLE KOWOU, représentée par Dame Ablavi Agbessi AZIABLE KOWOU, Cultivatrice demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Agoè Nyivé, a donné assignation à dame ADADE Ayélé Mawutodji, demeurant et domiciliée à Lomé, à comparaître par-devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, séant au Palais de Justice de ladite ville, en matière civile et immobilière pour s'entendre :

#### EN LA FORME :

- Déclarer recevable la requérante, la collectivité AZIABLE KOWOU en son action parfaite et régulière ;

#### AU FOND :

- La dire bien fondée ;
- Constaté que par jugement rendu le 14 Mars 2008 par le Tribunal de Première Instance de Lomé, le droit de propriété de la collectivité AZIABLE KOWOU a été confirmé sur le domaine foncier constitué par deux parcelles de terrain sises à Agoè Nyivé, au lieudit « Fiovi » l'une d'une contenance superficielle de 03ha 05a 64ca et l'autre 02ha 01a 47ca ;

- Constaté que la parcelle de terrain objet du titre foncier n°32313 dépendant du domaine de la collectivité AZIABLE KOWOU ;

#### En conséquence :

- Ordonner à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière de la République Togolaise, la mutation du titre foncier n° 32313, ainsi que tout autre titre foncier subséquent au nom de la collectivité AZIABLE KOWOU ;
- Annuler purement et simplement, toutes les ventes consenties sur la parcelle dépendant de ce titre foncier ;
- Prononcer l'expulsion des occupants illégaux des lieux, au besoin avec l'assistance de la force publique ;
- Ordonner la démolition de toutes les constructions érigées sur le domaine foncier appartenant à la collectivité AZIABLE KOWOU ;
- Débouter la requise de toutes ses prétentions, fins et conclusions ;
- Prononcer l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

Attendu que pour soutenir son action, la collectivité AZIABLE KOWOU expose qu'elle est propriétaire d'un vaste domaine foncier constitué par deux parcelles de terrain sises à Agoè Nyivé, au lieudit « Fiovi » l'une d'une contenance superficielle de 03ha 05a 64ca et l'autre 02ha 01a 47ca ; que ces deux parcelles dépendent de la zone d'extension n° 2 planche H - G II de l'arrêté n° 0005 MTP MRH / DGHU du 22 Février 1985, DUDE 257 ; que par jugement rendu le 14 Mars 2008 par le Tribunal de Première Instance de Lomé a confirmé le droit de propriété de la requérante ; que malgré cette situation, il a été donné à la collectivité AZIABLE partie de son domaine ; KOWOU de constater que la requise a fait établir le titre foncier n° 32313 sur une partie de son domaine ; que cette situation ne saurait être laissée en l'état ; que de tout ce qui précède, il échet de saisir le Tribunal pour que le titre foncier n°32313 ainsi que tout autre titre subséquent soit muté au nom de la collectivité AZIABLE KOWOU, toutes les ventes consenties sur la parcelle dépendant de ce titre foncier soient annulées purement et simplement ainsi que

5

l'expulsion des occupants illégaux et la démolition des constructions érigées ;

Attendu que les requérants ont comparu en personne et ont déposé leurs écritures ; que la requise n'a pas pu être touchée en sa personne ; qu'il y a lieu de statuer à l'égard de celle-ci par un jugement de défaut ;

#### DISCUSSION

##### Sur la forme

Attendu que les requérants ont initié leur action dans les formes et délais légaux ; qu'il échet de la recevoir comme régulière en la forme ;

##### Sur le fond

Attendu que la collectivité AZIABLE sollicite qu'il plaise au tribunal de céans constater que par jugement n°700/08 du 14 mars 2008, le Tribunal de Lomé reconnaissait son droit de propriété sur les immeubles de 3ha 05 ca 64 ca et de 02ha 01a 47 ca sis à Agoè Nyivé au lieu-dit « FIOVI » ; qu'à sa grande surprise, la requise ADADE Ayélé Mawutodji représentée par BADA Koko a établi un titre foncier n°32313 daté du 10 novembre 2008 sur une superficie de 6 ares 60 ca ; qu'elle sollicite donc que le Tribunal de céans ordonne au conservateur foncier de muter ce titre querellé au profit de la collectivité AZIABLE qui y voit une immatriculation frauduleuse ;

Attendu qu'il ressort de la présente cause que le jugement n°700/08 du 14 mars 2008 a effectivement confirmé le droit de propriété de la requérante sur les deux immeubles sus invoqués, qu'aux termes de l'article 258 alinéa 2 du Code Foncier et Domestial du Togo, « L'action en revendication du droit de propriété foncière ouverte à la partie lésée doit être introduite dans un délai préfixe de deux ans à compter de la date de la découverte de la fraude sans préjudice des dommages et intérêt conformément aux règles de droit commun » ;

Attendu que par les dispositions de ce texte, les héritiers disposent d'une action en mutation du titre au profit de l'indivision ; qu'en l'espèce, la terre appartenant aux collectivités, la collectivité AZIABLE ayant découvert que la requise s'est permise d'immatriculation dont s'agit, a été faite frauduleusement après le jugement allégué ; qu'il convient d'ordonner à Monsieur le Conservateur Foncier de muter le Titre en cause au profit de la collectivité AZIABLE et accéder à ses demandes secondaires toutes bien fondées en l'espèce ;

#### PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, par défaut à l'égard de la requérante et par défaut à l'égard de la requise, en matière civile et immobilière, et en premier ressort ;

#### En la forme

Reçoit l'action de la collectivité AZIABLE comme régulière ;

#### Sur le fond

- Constate que le droit de propriété de la collectivité AZIABLE a été confirmé par jugement N°700/08 du 14 mars 2008 rendu par le Tribunal de Première Instance de Lomé sur le domaine foncier constitué par deux parcelles de terrain sises à Agoè Nyivé au lieudit « Fiovi » d'une contenance respective de 03 ha 05 ca 64 ca et l'autre de 02 ha 1 a 47 ca ;
- Constate ainsi que l'immeuble sur lequel est créé le titre foncier N°32313 dépend exclusivement du domaine foncier de la collectivité AZIABLE Kowou ;
- Ordone à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière de la République Togolaise la mutation du titre foncier N°32313 ainsi que tout autre titre foncier subséquent au nom de la collectivité AZIABLE Kowou ;
- Annule purement et simplement toutes les ventes consenties sur les parcelles dépendant de ce titre foncier ;
- Ordone l'expulsion des occupants illégaux des lieux, au besoin avec l'assistance de la force publique ;
- Ordone en outre la démolition de toutes constructions érigées sur le domaine foncier appartenant à la collectivité AZIABLE Kowou ;
- Prononce l'exécution provisoire de la présente décision nonobstant toute voies de recours et sans caution ;
- Condamne la requise aux entiers dépens ;

et prononcé publiquement par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, en son audience publique ordinaire du vendredi 14 octobre 2022 à laquelle siégeait Monsieur ACOTIE Baba, Juge audit Tribunal, PRESIDENT, assisté de Maître AYATE Komi Mawupé, Administrateur de greffe, GREFFIER, en présence de Monsieur MAWAMA Talaka, Procureur de la République.

Et ont signé le Président et le Greffier. /





## Changement climatique

## Quand Simon Stiell compare la CoP 29 à une scène de théâtre...

La 29<sup>ème</sup> Conférence des Parties (CoP 29) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est entrée dans sa dernière semaine. Lundi dernier, Simon Stiell, secrétaire exécutif de la CCNUCC, a demandé aux négociateurs de « cesser le théâtre », de se mettre au travail et de négocier un nouvel accord financier pour indemniser les pays pour les dommages causés par le changement climatique et assurer une transition vers les énergies propres.

« Nous ne pouvons pas perdre de vue la forêt parce que nous nous battons pour des arbres individuels », a déclaré Simon Stiell. Il a exhorté les délégués à conclure les « questions moins controversées » le plus tôt possible cette semaine, afin qu'il y ait suffisamment de temps pour les décisions politiques majeures. L'objectif de la CoP 29 est de parvenir à un accord sur l'augmentation du financement pour faire face aux impacts de plus en plus graves du réchauffement climatique.

Malgré une avancée sur les normes qui ouvriront la voie à un marché du carbone régi par l'Organisation des Nations unies (Onu), les discussions sur le financement climatique sont lentes et controversées. Les délégations campent sur leurs positions plutôt que de chercher un terrain d'entente. Cela fait perdre un temps précieux et sape la bonne volonté nécessaire à un résultat ambitieux. Les enjeux sont trop importants pour « une épidémie de 'vous d'abord'... où des groupes de parties prenantes s'entêtent et refusent d'avancer sur une question, jusqu'à ce que d'autres aillent ailleurs », signale Simon Stiell. La seule façon d'y parvenir est que les parties soient prêtes à avancer de façon complémentaire.

L'appel de M. Stiell intervient après que le secrétaire général de l'Onu António Guterres a également exprimé son inquiétude quant à l'état des négociations à la CoP 29. Il note que les pays doivent convenir d'un objectif ambitieux de financement climatique à la hauteur du défi auquel sont confrontés les pays en développement.

S'adressant aux journalistes à Rio (Brésil) dimanche dernier avant le sommet du G20, le chef de l'Onu a déclaré que « le moment est venu pour les plus

grandes économies et les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde de donner l'exemple. L'échec n'est pas une option ».

« Aucune décision nous concernant sans nous ! » Au-delà des négociations, d'autres réunions et événements de haut niveau à la CoP 29 ont couvert une gamme de sujets, qu'il s'agisse du lien entre climat et santé, du développement humain et de l'éducation. Les enfants et les jeunes ont également fait entendre leurs voix lors de plusieurs événements animés et très fréquentés, en appelant à la protection contre les effets du changement climatique, à des mesures pour empêcher une destruction plus poussée de la planète et à des efforts pour préserver la nature. Ils ont exhorté les décideurs à leur donner une place à la table des négociations sur le climat et à organiser une conférence des Nations unies sur le climat distincte spécialement réservée aux enfants.

Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le changement climatique affecte le bien-être d'un milliard d'enfants, soit la moitié de la population infantile mondiale. La pollution de l'air, les maladies infectieuses, la dégradation de l'environnement et les phénomènes météorologiques extrêmes compromettent la santé des enfants, entravent leur éducation et les privent de la nutrition dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir.

Pendant les vagues de chaleur, les jeunes enfants risquent de se déshydrater car leur corps ne peut pas réguler efficacement la température. Les inondations et les sécheresses appauvrissent les familles, laissant les enfants en supporter les conséquences. « Les inondations forcent la fermeture des écoles et les enfants manquent l'école »,

a souligné Juanita Tamba de l'Association mondiale des filles guides et scouts, le plus grand mouvement bénévole au monde pour l'autonomisation des filles et des jeunes femmes.

« Et pendant la saison sèche, nous devons parcourir de longues distances pour aller chercher de l'eau, et les filles sont souvent confrontées à la violence lorsqu'elles essaient d'y accéder », a-t-elle déclaré. L'Unicef estime que les catastrophes liées au climat font manquer l'école à environ 40 millions d'enfants chaque année, et ce chiffre est en augmentation. Zunaira du Pakistan, l'une des plus jeunes participantes à Bakou, participe à la CoP 29 avec le soutien de l'Unicef. « Lorsqu'il y a des inondations dans mon pays, les ressources deviennent limitées et il n'y en a pas assez pour tout le monde. Les enfants, en particulier les filles, sont les plus touchés », a témoigné Zunaira.

S'exprimant lors d'une conférence de presse de l'Unicef sur l'action climatique menée par les jeunes, Rasul d'Azerbaïdjan



Simon Stiell, secrétaire exécutif de la CCNUCC

a souligné les dangers auxquels est confrontée la mer Caspienne. « En raison de la hausse des températures et des vagues de chaleur prolongées, le niveau de cette incroyable étendue d'eau baisse », a-t-il dit. Il a précisé que le rétrécissement de la mer Caspienne a déjà un impact sur la population azérbéidjanaise, qui souffre également de la hausse des températures : « L'été et l'hiver en Azerbaïdjan se réchauffent ».

« L'avenir a besoin d'une voix ! »

Catarina, une militante écologiste de 16 ans originaire de Salvador, une ville du Brésil située sur l'océan Atlantique, a également partagé ses expériences. Catarina est passionnée de surf depuis l'enfance. « Quand j'avais neuf ans, j'ai senti l'océan se réchauffer. En tant que surfeuse, je suis constamment dans l'océan. J'ai réalisé que quelque chose n'allait pas quand l'eau était beaucoup plus chaude que la normale dans les zones que je fréquentais. Puis, j'ai remarqué des récifs coralliens couverts de taches blanches, le blanchissement des coraux, c'était quelque chose que je n'avais jamais vu auparavant », a-t-elle raconté.

Malgré son jeune âge, Catarina est une militante climatique expérimentée. À l'âge de 12 ans, elle a rejoint d'autres enfants pour déposer une plainte auprès du Comité des droits de l'enfant de l'Onu afin de protester contre l'inaction des gouvernements face à la crise climatique. « C'était la première fois que des

dire. Nous avons besoin d'espace... Nous avons besoin d'une CoP pour les enfants dès maintenant ! », a insisté Catarina. Elle craint qu'au moment où elle atteindra un poste influent, il soit trop tard pour mettre en œuvre des changements significatifs.

« Des actions efficaces doivent être menées maintenant. C'est pourquoi les enfants doivent être inclus dans le processus de prise de décision. Si nous sommes l'avenir, alors cet avenir doit avoir une voix », a-t-elle conclu. La directrice exécutive de l'Unicef, Catherine Russell, a fait écho aux sentiments de Catarina en déclarant plus tôt ce mois-ci : « À la CoP 29 et par le biais des contributions déterminées au niveau national, les gouvernements doivent donner la priorité aux droits des enfants... Les enfants doivent être inclus dans les solutions et les dirigeants mondiaux doivent rendre les systèmes de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement plus résistants aux impacts du changement climatique. Il est temps d'agir ».

En vertu de l'Accord de Paris, les pays sont tenus de soumettre des plans d'action nationaux ou CDN actualisés sur le climat l'année prochaine à la CoP 30. Dans ce contexte, l'Unicef prévient que moins de la moitié des plans actuels sont adaptés aux enfants ou aux jeunes, et que seulement 3% ont été élaborés dans le cadre de processus participatifs impliquant des enfants. Payton Esau, 16 ans, du Canada, a apporté un manifeste signé par 800 de ses pairs à la conférence sur le climat.

« Nous exigeons que les gouvernements communiquent dans un langage que les jeunes peuvent comprendre afin que nous sachions quelles mesures sont prises pour lutter contre le changement climatique. Les gouvernements doivent agir sans délai pour maintenir le réchauffement en dessous de 1,5 degré Celsius », a déclaré Payton Esau.

**Edem Dadzie**



## OTR Ouverture du concours de la meilleure production médiatique sur la fiscalité

**Fédérer pour bâtir en associant à la mission de collecte des impôts et taxes, les journalistes, est l'orientation que l'Office togolais des recettes (OTR) donne à ses actions. Pour une 4ème fois, l'OTR ouvre le concours de la meilleure production médiatique sur la fiscalité. C'est en présence des premiers responsables de l'institution fiscale et professionnels de l'information que ce concours a été lancé, ce jeudi 14 novembre à Lomé.**

cette 4ème édition est « Les réformes majeures réalisées par l'OTR de 2014 à 2024 ».

« Pendant cette décennie [2014 à 2024], l'OTR s'est efforcé d'amener le citoyen à adhérer librement au paiement des impôts. Donc, c'est le but que nous poursuivons en

Kakra Koawou Essien a rassuré l'opinion de l'apport du concours sur le changement de comportement des contribuables. « Nous voyons le comportement des citoyens changer de mieux en mieux. Nous n'avons pas la totalité des contribuables qui viennent spontanément s'acquitter de leurs impôts. Mais avec les efforts de nos partenaires journalistes, nous notons une certaine amélioration de la contribution que nous avons régulièrement des citoyens », a-t-il ajouté.

Tout en contribuant à la promotion du civisme fiscal, les journalistes désireux de prendre part à ce concours, sont invités à produire le genre journalistique de leur choix. Le concours prend ainsi en compte différents types de supports médiatiques. « Le concours intéresse, les 4 types de médias à savoir la télévision, la radio, la presse en ligne et la presse écrite. Alors au niveau de l'audiovisuel qui prend en compte, notamment le son et l'image, il s'agit des productions, des magazines qu'il faut produire par rapport à un timing et soumettre au jury. Maintenant, au niveau de la presse écrite, c'est des articles de presse et également la presse

en ligne en mode écrit. Puisque généralement aujourd'hui, nous savons que le numérique nous offre des opportunités où il y a ce que nous appelons, les web télé et les web Radios, mais les web télé vont concourir dans la catégorie télévision et les web radios, dans la catégorie radio », a rappelé le président

années. C'est sur ces aspects que nous attendons des productions.» Un jury composé de professionnels expérimentés de l'OTR, des médias, de la communication et d'universitaires désignés par l'OTR et l'OTM, examinera les productions soumises au concours.

Aux termes de ce concours,



Lancement du concours de la meilleure production médiatique sur la fiscalité, ce jeudi 14 novembre à Lomé

Destiné aux journalistes togolais exerçant dans un média régulièrement installé, ce concours s'inscrit dans le cadre des actions de communication visant à promouvoir le civisme fiscal. Cette initiative de l'OTR vise à mettre en valeur les relations de l'institution avec les journalistes et à valoriser leur travail. Elle contribue également à mettre en lumière la mise en œuvre des réformes sur le consentement volontaire à l'impôt. Le thème de

organisant cette 4ème édition du concours des médias. Nous espérons que les efforts faits par les journalistes pour amener le citoyen à être un bon contribuable, trouveront donc de meilleures oreilles à travers ce concours. Nous comptons sur le professionnalisme des journalistes togolais pour l'atteindre », a indiqué le commissaire des Douanes et Droits indirects, Ata Kakra Koawou Essien. Après trois éditions, Ata



de l'Observatoire togolais des médias (OTM), Fabrice Pétchézi.

Concrètement sur ce que l'OTR attend des journalistes postulants, Fabrice Pétchézi fait cette précision. « Naturellement, il s'agira des productions qui vont revenir sur toutes les réformes qui ont été faites dans la mise en œuvre de l'Office togolais des recettes dont l'idée remonte en 2012 et dont l'efficacité dans la mise en œuvre a commencé en 2014, c'est-à-dire, sur ces 10 dernières

les deux premiers de chaque catégorie recevront des prix et des trophées. Le premier de chaque catégorie gagne 300.000 FCFA et le deuxième 200.000 FCFA.

Au-delà, les 4 premiers de chaque catégorie auront des trophées et des attestations. Les candidatures sont ouvertes à partir de cette date jusqu'au 31 janvier. Les productions doivent être déposées sous pli fermé au siège de l'OTM à Lomé.

E. Alley

### Kpendjal

## L'armée togolaise repousse une attaque terroriste

**Dans la région des Savanes en proie aux attaques terroristes, les militaires togolais déployés dans la zone sont sur le qui-vive, prêts à répondre à toutes attaques. Le 09 novembre dernier, des terroristes ont tenté une attaque sur un Poste opérationnel avancé (POA) des Forces de défense et de sécurité (FDS) togolaises à Gbamonte dans la préfecture de Kpendjal ouest. La riposte togolaise a permis de mettre en déroute ces adeptes de la violence armée.**



Selon le bilan, plusieurs terroristes ont été ainsi neutralisés, 38 motos ainsi que des armements ont été saisis. Du côté togolais,

le bilan provisoire fait état d'un soldat tombé au champ d'honneur et 7 blessés pris en charge au CHR Dapaong. La réactivité de la riposte

a aussitôt conduit à un déploiement de patrouilles et vecteurs aériens en vue de sécuriser le POA. Le ratissage a continué des heures après.

Depuis le début des attaques, des soldats togolais font preuve d'une bravoure exemplaire. Avec courage et dextérité, ils poursuivent la lutte acharnée contre les terroristes. Les FDS sont en première ligne face aux groupes armés qui mettent à rude épreuve la paix et la cohésion sociale. Dans le cadre de l'opération lancée en 2018 et visant à empêcher l'infiltration des extrémistes violents, elles mettent tout en œuvre pour protéger le territoire togolais. « Nous mettons tout en œuvre pour défendre la patrie agressive. Et dans ce combat, je suis

convaincu qu'avec l'aide de Dieu nous serons victorieux, nous vaincrons. Nous aurons raison des forces du mal. Ces forces seront défaites aux portes du Togo », avait déclaré le président togolais, Faure Gnassingbé. Pour répondre à l'extrémisme violent, le Togo, en dehors de la stratégie militaire, déploie également des actions pour répondre aux besoins des civils. Un Programme d'Urgence pour la Région des Savanes (PURS) a été mis en place. Selon un bilan établi en 2023, le projet a contribué à améliorer 15 à 20% du réseau de pistes rurales, d'offrir à 80 000 personnes, l'accès à l'eau potable et de l'électricité à 15 mille ménages supplémentaires. Il y a quelques mois, du personnel soignant

militaire ont été mobilisés pour apporter des soins de santé aux populations dans la région des savanes. Cette décision reflète l'engagement continu des autorités à renforcer le lien entre les forces de sécurité et la population, tout en répondant aux besoins fondamentaux des citoyens dans les zones touchées par l'insécurité.

Ces actions sont fortement appréciées par les populations locales. « La présence et les actions des soldats rassurent les habitants. Par notre civisme et notre patriotisme, nous leur rendons la tâche plus facile. Nous ne pouvons que les encourager et les soutenir », a confié un habitant.

TM





**2024**  
grand  
chapitre

# **Grand Chapitre des Compagnons du Beaujolais Devoir du Togo**

**27**  
ans

**50 000**  
FCFA

 : 99 46 65 55

**Date :** Samedi 23 Novembre 2024

**Heure :** à 20H 00

**Lieu :** Hôtel SARAKAWA